

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE JEUDI 11 JUILLET 2024 À 18 H 30 SUR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 240610-27

1. La Ville de Mascouche tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi 11 juillet 2024, à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 3038, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, sur le projet de résolution mentionné ci-dessous et adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 2 juillet 2024 :

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 240610-27 VISANT À MODIFIER UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE PRÉALABLEMENT APPROUVÉ – RÉSOLUTION PORTANT LE NUMÉRO 201013-18 – MON ESPACE ATELIER MASCOUCHE – 3305-3321 AVENUE DE LA GARE – LOTS 6 328 666 ET 6 328 667 – ZONE IA 519 – DISTRICT 2

Le premier projet de résolution numéro 240610-27 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Le projet de résolution a pour objet :

- D'autoriser l'ajout d'usages commerciaux reliés aux professionnels œuvrant dans le domaine des soins du corps/esthétique/beauté et formations sur le bien-être du corps au projet.
2. Au cours de l'assemblée publique mentionnée au paragraphe 1, le premier projet de résolution numéro 240610-27 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
 3. Ce premier projet de résolution numéro 240610-27 peut être :
 - Consulté sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>;
 - Obtenu par courrier électronique à l'adresse suivante : greffe@mascouche.ca;
 - Obtenu sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau du greffier à l'hôtel de ville située au 3034, chemin Sainte-Marie;
 - Obtenu par une demande par téléphone au 450 474-4133, poste 9000.
 4. Le site du projet est situé sur les lots 6 328 666 et 6 328 667, cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Assomption. L'adresse des immeubles du site est le 3305 et 3321, avenue de la Gare.

Le plan démontrant le site concerné par ce projet de résolution peut être visionné sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche le 3 juillet 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot